

Le plan du pôle médical a été validé par le conseil municipal

Plan du pôle médical

Suite à la réunion de la commission santé du 28 août 2017 et à la demande des futurs praticiens, le cabinet d'architecture Charreyron a élaboré un nouveau plan concernant le projet de construction du pôle médical qui doit abriter un cabinet dentaire, un cabinet infirmier et un espace pour l'ADMR. Après étude de cet avant-projet, les élus ont souhaité apporter les dernières modifications.

De plus, concernant les différentes solutions de chauffage, la solution chaudière granules a été retenue. Au niveau structurel, l'ossature bois avec le bardage est de l'ordre de 16 % plus cher qu'une maçonnerie traditionnelle. Ces décisions seront communiquées au cabinet d'architectes.

En accord avec l'ADMR et compte tenu que la construction du pôle médical se fera en partie sur son terrain, le conseil municipal valide l'achat de ce terrain pour l'euro symbolique avec dispense de paiement. Tous les frais afférents à cette vente seront pris en charge par la commune.

Une première subvention au titre de la DETR 2017 pour la 1ère tranche du pôle médical de 53 700 € permet de voter l'ouverture de crédit sur le budget pôle médical. Marion JOANOU, kinésithérapeute a commencé son activité depuis le 1er septembre et s'acquitte d'un loyer mensuel TTC de 650 €.

Travaux d'assainissement de Verne

Concernant les travaux d'assainissement du village de Verne, et suite à l'estimation des dépenses, l'extension du réseau sur le hameau du Betz a été écartée. Par contre il faut demander au bureau d'études CETI de faire chiffrer la reprise des réseaux AEP et réseaux secs dans le cadre de la réhabilitation du réseau de Verne. De même des précisions lui seront demandées sur le devis de maîtrise d'œuvre de reprise du réseau eaux usées du bourg de LAPTE.

Questions diverses

Utilisation des terrains communaux

La gestion de ces terrains n'obéit pas à une règle bien définie, ce qui engendre des problèmes d'occupation abusive et de voisinage ... Le maire a demandé à la commission aménagement du territoire de réfléchir à une règle dans un souci d'équité envers tous les administrés. Dans l'attente de cette réflexion, le conseil municipal doit statuer sur des demandes : demande achat terrain communal à Buniazet pour laquelle la commission travaux se rendra sur place. Déplacement de la croix du Bru: une proposition sera faite au

demandeur de céder à la Commune la parcelle section D 145 en contrepartie de 300 m² dans la parcelle D 657 (bien communal) .Un aménagement serait fait sur la D 145 avec l'installation de la croix. Un accord amiable sera proposé à deux habitants du Haut de Verne dont les propriétés jouxtent un terrain communal.

Questions diverses

Rentrée des classes et rythmes scolaires : l'école St Régis compte 110 élèves, le Petit Suc 101. Comme annoncé en juin dernier, les rythmes scolaires et les TAP sont maintenus à l'école publique pour cette année afin de se conformer à la décision communautaire.

Création d'un poste de technicien et d'un poste d'attaché territorial suite à l'avis favorable du centre de Gestion pour l'accès à ces grades pour les agents Eric Freycenon et Dominique Girinon au titre de la promotion interne et suppression des postes actuels.

Validation du profil de poste pour le remplacement de l'agent Rémi Bois. La publication de la vacance d'emploi sera diffusée sur le site du centre de gestion.

Un avis favorable est donné à la vente du bâtiment Dumas à Lavalette par la communauté de communes à la SCI de Vendetz pour la création d'un gîte 4 épis.

Un avis au service des domaines sera demandé pour l'évaluation du prix de vente de l'ancienne école publique. Un porteur de projet serait éventuellement intéressé par son achat en vue de le transformer en logements pour personnes âgées peu dépendantes.